



MAIRIE DE SEEZ

COMMUNIQUE DU 20 MARS 2020

En complément des communiqués précédemment diffusés et aux mesures en vigueur et celles annoncées par le Président de la République le lundi 16 Mars 2020, complétées par l'arrêté ministériel du 16 Mars 2020 nous vous informons qu'à compter **du vendredi 20 Mars 2020 à 12h00 et ce jusqu'à nouvel ordre**, les dispositions suivantes s'appliquent concernant le fonctionnement des services municipaux :

L'état civil sera ouvert uniquement pour les actes urgents : les déclarations de naissance, reconnaissance et décès, sur appel téléphonique au 04.79.41.06.95, le service reste joignable par courriel et téléphone : etatcivil@seez.fr /

Afin de maintenir un service minimum pour la population, l'ouverture de l'agence postale sera restreinte aux lundis ET vendredis : de 8h45 à 12h.

L'ensemble des colis et courriers non distribués sont avisés au bureau de poste de Bourg Saint-Maurice.

Les services municipaux suivants seront fermés au public mais restent mobilisés pour assurer la continuité du service public par téléphone et mail :

- Bureau Information Services / accueil Mairie : accueilbis@seez.fr / 04.79.41.00.54
- Secrétariat général : administratif@seez.fr / 04.79.41.00.54
- Service Urbanisme – Aménagement : urbanisme@seez.fr ou amenagement@seez.fr / 04.79.41.98.88 ou 04.79.41.98.84
- Secrétariat Services Techniques – Services de l'eau : servicestechmiques@seez.fr / 04.79.41.02.74
- Médiathèque : mediatheque@seez.fr / 04.79.41.98.85

L'agent de police municipale assurera des patrouilles régulières pour protéger l'ensemble de la population, les agents des services techniques assureront également une permanence en binôme ou des interventions urgentes.

Nous comptons sur chaque citoyen pour être vigilant et assurer une veille auprès de votre entourage et voisinage, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services pour nous signaler une personne en difficulté.

L'ensemble des services municipaux sont mobilisés pour faire face à cette crise et reste à votre disposition par téléphone au 04.79.41.00.54 ou par mail : accueilbis@seez.fr ou administratif@seez.fr.

Sur consignes gouvernementales, l'ensemble des conseils municipaux programmés à partir d'aujourd'hui sont ajournés.

Nous sommes actuellement dans l'attente d'informations complémentaires pour assurer la continuité de la politique locale en maintenant en fonction les maires et adjoints actuels jusqu'au 15 Mai 2020, date à laquelle le comité national scientifique se prononcera sur la possibilité d'installer les conseils municipaux les si les conditions sanitaires sont réunies.

Mairie de Séez

1, Rue Saint Jean-Baptiste 73700 SEEZ

Tél. 04 79 41 00 54 – accueilbis@seez.fr – www.seez.fr